



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 03 décembre 2018

Présents : G.BLEINC ; M.HENRY ; P.AUGUSTIN ; L.CHAMOIN ; P. CODOL ;
A.BENYAMIN ; N.VINCENT ; M.IPLIKDJIAN ; N. URREA ; S.GUIGONNET ; J-M
FICHBEN ; P.PRESUTTO ; N.RIVIERE ; N.NAVARRO

Excusés : M.JOLLY DE MUNSTHAL ; F.LEPRETTE (pouvoir à P. AUGUSTIN) ;
C. GIORSETTI ; C.CAMINITA ; M. MINIER-ROUX

1/ Décisions modificatives n° 2 - Budget eau et assainissement

Il convient d'effectuer les virements de crédits suivant :

Section de fonctionnement

N° de compte	Chapitre	Dépenses	Recettes
618	011	- 1 126,00	
66111	66	1 126,00	
	TOTAL	0,00	0,00

Section d'investissement

N° de compte	Chapitre	Dépenses	Recettes
1641	16	3 248,00	
2315	23	- 3 248,00	
	TOTAL	0,00	0,00

Oui cet exposé, l'assemblée approuve cette décision modificative n°2

Adopté à l'unanimité

2/ Convention avec ENEDIS pour la fourniture d'indicateurs de précarité énergétique

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la convention avec ENEDIS pour la fourniture d'indicateurs de précarité énergétique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de rejeter la convention avec ENEDIS

Rejeté à l'unanimité

3 / Convention de mise à disposition du service communal d'accueils transports scolaires au profit de la Communauté d'agglomération Provence verte

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite au passage de la communauté de communes à la communauté d'agglomération, il convient de formaliser l'organisation du transport scolaire par la conclusion d'une convention de mise à disposition partielle de personnel de la commune de Rougiers au profit de la communauté d'agglomération Provence Verte.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve le projet de convention avec la communauté d'agglomération Provence Verte.

Adopté à l'unanimité

4 / Transferts des compétences obligatoires au SDIS à la communauté d'agglomération Provence Verte au lieu et place des communes membres.

Considérant que les communes membres doivent se prononcer sur cette prise de compétence facultative par la communauté d'agglomération Provence Verte et ce, dans un délai de trois mois ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- d'approuver le transfert des contributions obligatoires
- d'approuver les statuts de la communauté d'agglomération Provence Verte

Adopté à l'unanimité

5 / Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le rapport la commission locale d'évaluation des charges transférées
- d'approuver le montant des charges transférées aux communes

Adopté à l'unanimité

6 / Convention avec le SDIS du Var pour la mise à disposition de matériels et/ou de personnel pour la réalisation des contrôles techniques des points d'eau d'incendie

Monsieur Paul Augustin donne lecture de la convention ;

Oui cet exposé, l'assemblée approuve le projet de convention avec le SDIS du Var pour la mise à disposition de matériels et/ou de personnel pour la réalisation des contrôles techniques des points d'eau d'incendie

Adopté à l'unanimité

7 / Convention avec le SDIS du Var pour l'utilisation de la plate-forme collaborative départementale des risques REMOCRA

Monsieur Paul Augustin adjoint de la commune expose que la direction des Sapeurs Pompiers du Var, a développé l'outil REMOCRA qui permet notamment le recensement et le suivi des points d'eau d'incendie du département. Il est proposé aux communes de pouvoir intervenir directement dans le suivi des informations dans le cadre de leur pouvoir de police relatif à la défense extérieures contre l'incendie afin d'assurer au mieux ce pouvoir en la matière. A ce titre, une convention d'usage est nécessaire afin de fixer les conditions et les obligations respectives.

Adopté à l'unanimité

8 / Proposition de périmètre pour la création d'une ZAP (zone agricole protégée)

Madame la 1^{ère} adjointe invite les membres du conseil municipal à prendre connaissance du périmètre pour la création de la ZAP sur la commune de Rougiers.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve la proposition de périmètre de la zone agricole protégée
- sollicite auprès de Monsieur le Préfet Var, le lancement de la procédure de création de ZAP

Adopté à l'unanimité

9 / Création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet

Dans le cadre de l'organisation des services, il s'avère nécessaire de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet.

Où cet exposé, l'assemblée décide la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet

Adopté à l'unanimité

10 / Création d'un poste de rédacteur à temps complet

Dans le cadre de l'organisation des services, il s'avère nécessaire de créer un poste de rédacteur à temps complet.

Où cet exposé l'assemblée décide la création d'un poste de rédacteur à temps complet

Adopté à l'unanimité

11 / Vente de parcelles

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la possibilité de vendre une parcelle de 10 194 m² au prix de 4,50 € le m² au centre équestre de la SUPERNOVA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la vente de cette parcelle

Adopté à l'unanimité

Vu par nous, Maire de la commune de ROUGIERS pour être affiché le 10 décembre 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi

A Rougiers, le 10 décembre 2018

Le Maire,

G. BLEINC

